

Voici le code HTML structuré selon vos demandes : ``html

# Interview du Président de l'Université des Sciences et de Technologie d'Ati

**Interviewé :** Professeur SABRE IRISS ABSAKINE

**Fonction :** Président de l'Université

**Ancienneté :** Nouvellement nommé

**Institution :** Université des Sciences et de Technologie d'Ati  
(USTA)

**Ville :** ATI

**Type :** Établissement public

**Objectif de l'interview :** Pilotage stratégique : Gouvernance, stratégie institutionnelle, adéquation socio-économique et prospective

**Intervieweur :** DJIKOLMBAYE DJIBÉ (Osée), Consultant, Expert en Orientation et Insertion Professionnelle

Bonjour Monsieur le Président de l'Université d'Ati, je suis Djikolmbaïe Djibé, mandaté par le ministère de l'Enseignement supérieur, le Premier ministre de

l'Enseignement supérieur et l'Ambassade de France, qui ont initié le programme d'appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur au Tchad depuis plus d'un an. Nous sommes à la phase de mise en place des cellules d'aide à l'orientation dans les établissements bénéficiaires. Cela fait suite à l'action 12 du projet, qui consiste à travailler avec les institutions, universités et instituts bénéficiaires du projet APES pour mettre en place ces cellules afin d'aider à orienter les jeunes et leur donner des outils pour leur insertion professionnelle. Au sein de l'établissement, à la suite de cette mission, le ministère et avec l'appui de l'Ambassade de France, nous allons disposer au sein de l'établissement d'une cellule qui s'occupera de l'orientation et de l'insertion des jeunes. Dans ce cadre, il est important que je vienne sur le terrain pour constater la réalité et échanger avec vous. C'est pourquoi nous allons travailler ensemble sur le pilotage stratégique de cette institution, en abordant les questions de gouvernance, les stratégies institutionnelles, l'adéquation socio-économique et les perspectives que nous pouvons développer ensemble. Je voudrais, dans un premier temps, faire votre connaissance en vous demandant de vous présenter ou de me décrire votre parcours au sein de cet établissement et la nature de vos fonctions actuelles.

D'accord, merci beaucoup. Je me présente : Sabre Idriss Absakine. J'ai commencé mon parcours ailleurs et intégré la fonction publique en 2002 en tant que professeur licencié en sciences naturelles. Ensuite, j'ai obtenu une bourse d'études pour me rendre au Maroc, où j'ai réalisé un master en

écologie et gestion de l'environnement à l'Université Mohammed Premier entre 2006 et 2008. À mon retour, j'ai poursuivi mes activités d'enseignement dans le secondaire. Plus tard, après avoir obtenu mon diplôme de master, j'ai été détaché dans l'enseignement supérieur en tant que professeur permanent à l'École normale supérieure. Après deux ans de travail, j'ai obtenu une nouvelle bourse pour effectuer un doctorat en écologie et gestion de l'environnement, plus précisément en biologie végétale, dans la même université marocaine. En 2018, j'ai obtenu mon doctorat avec la mention très honorable, félicitations du jury. J'ai ensuite obtenu le grade de maître-assistant en 2021 à l'Université de N'Djamena, puis celui de maître de conférences l'année dernière à l'Université de Doba.

En résumé, voici les diplômes que j'ai obtenus. Concernant mon parcours professionnel, j'ai enseigné dans le secondaire pendant huit ans, puis j'ai été affecté dans l'enseignement supérieur, où j'exerce depuis quatorze ans. J'ai également occupé les fonctions de chef de département pendant quatre ans à l'École normale supérieure de SVT, puis celles de chef de service de la scolarité, des examens et des concours pendant cinq ans. J'ai ensuite été promu vice-président chargé de la recherche et de la coopération à l'Université de Doba pendant environ trois ans. Actuellement, je suis président de l'Université des sciences et technologies d'Ati.

Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?

Ça fait un mois. C'est tout récent.

Bien. Nous allons examiner brièvement quelques éléments de l'état des lieux et du dispositif. Pour cela, je souhaitais vous demander votre avis sur l'existence d'un dispositif d'orientation et d'insertion des étudiants au sein de l'USTA.

À mon arrivée, hier, après la passation de service début mars, j'ai organisé des réunions pour prendre contact, écouter les enseignants, le personnel administratif, les étudiants et les acteurs de l'orientation, afin de recueillir leurs préoccupations et leurs problèmes. J'ai ainsi pu constater plusieurs difficultés. Ayant travaillé ailleurs, je connais déjà les problèmes des étudiants. Ici, ils évoquent notamment le manque de matériel de laboratoire, l'absence d'activités culturelles et sportives, et d'autres problèmes similaires. Les solutions existent peut-être, mais leur mise en œuvre prend du temps. En attendant, nous nous débrouillons avec les moyens du bord.

Les étudiants se posent une question essentielle : que feront-ils demain ? Certains choisissent une filière simplement parce qu'un camarade l'a choisie, sans se soucier de l'adéquation avec le marché du travail. C'est là qu'intervient la nécessité d'une orientation, assurée normalement par les enseignants et les administratifs. L'objectif de la professionnalisation de l'enseignement est justement de préparer les étudiants à s'insérer professionnellement. Évidemment.

Comme vous venez de le souligner, c'est effectivement un problème sérieux pour les jeunes. Si je comprends bien, il n'existe pas de structure formelle au sein de l'USTA qui s'occupe spécifiquement de l'orientation des étudiants.

Jusqu'à présent, j'ai discuté avec l'ancien président, qui m'a parlé de ses activités, mais il n'a pas évoqué l'existence de cellules ou d'organes spécifiques dédiés à l'orientation des étudiants ou à leur insertion professionnelle. Le système LMD, qui vise la professionnalisation de l'enseignement, prévoit normalement des dispositifs comme le tutorat et l'orientation. À une époque, il existait des cellules LMD chargées d'orienter les étudiants pour les aider à choisir leur parcours. Cependant, ces cellules ont disparu faute de soutien financier.

En abordant ce point, je souhaitais également vous demander : si une cellule d'orientation devait être mise en place au sein de l'USTA, quelles ressources l'établissement devrait-il mobiliser pour assurer ses missions ?

Pour qu'une cellule d'orientation fonctionne dans notre établissement, il faut des ressources humaines, matérielles et financières. Or, nos ressources sont limitées. Nous manquons cruellement de moyens. Pour les ressources matérielles, il faut prévoir un local, du matériel de bureau comme des imprimantes, etc. Concernant le local, l'espace est très restreint à l'Université de Doba, par exemple. Nous manquons de salles de

classe et de bureaux. Même le rectorat est à l'étroit. Par manque de place, nous devons partager les espaces.

Pour le matériel de bureau, les besoins sont modestes et peu coûteux, car il s'agit d'une petite cellule. Concernant les ressources humaines, nous pourrions recruter une ou deux personnes.

Cependant, compte tenu des difficultés actuelles, il serait peut-être judicieux de désigner parmi les enseignants une personne chargée de cette mission. Nous manquons déjà de personnel permanent : seulement 40 % des enseignants sont permanents, les 60 % restants étant des vacataires ou des contractuels. Ajouter de nouvelles responsabilités à nos enseignants, qui sont déjà surchargés de tâches administratives et d'enseignement, serait difficile.

Il serait préférable de disposer de conseillers d'orientation spécialisés pour prendre en charge ces cellules, mais en attendant, une solution interne pourrait être trouvée pour dégager du temps.

Donc, si je résume, vous êtes favorable à la création de cette cellule d'aide à l'orientation ?

Oui, nous sommes d'accord, car c'est une excellente idée qui contribuera à améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants. C'est très important.

Bien que vous veniez d'arriver à la tête de cette institution, vous n'êtes pas nouveau dans l'enseignement supérieur. Vous êtes donc bien

placé pour répondre à cette question, même si elle ne concerne pas directement votre fonction actuelle : comment décririez-vous la connexion entre les établissements d'enseignement supérieur et les employeurs locaux, qu'il s'agisse d'entreprises, d'ONG, de services techniques ou autres ?

Cette connexion n'est pas très bonne. J'ai pu l'observer à l'Université de Doba et à l'École normale supérieure. Lorsque nous envoyons des étudiants en stage, certaines institutions les acceptent, d'autres les refusent, selon leur disponibilité ou leur idéologie. Ce n'est pas un problème lié aux structures d'accueil, mais plutôt à l'absence de coopération ou de complémentarité entre les institutions de formation et les entreprises ou les sociétés.

Le ministère de l'Enseignement supérieur n'impose pas aux entreprises d'accueillir des étudiants stagiaires. À titre d'exemple, au Maroc, où j'ai effectué mes stages, j'étais inscrit à l'Université Mohammed Premier. J'ai réalisé mon stage à l'Institut de recherche agronomique d'Oujda, qui m'a accueilli et m'a fourni tous les moyens nécessaires pour mener à bien mes recherches en cinq ans. C'est très intéressant de constater que là-bas, les instituts de recherche s'intéressent aux résultats concrets des travaux. Ils financent les recherches pour obtenir des résultats exploitables, ce qui leur permet de valoriser leur image et de justifier leurs investissements.

Au Tchad, en revanche, les entreprises perçoivent les stages comme une perte de temps ou une dépense inutile. Elles ne voient pas l'intérêt de collaborer avec les universités. C'est pourquoi je

recommande au ministère de faciliter les relations entre les institutions de formation et les entreprises locales afin que les étudiants puissent effectuer des stages avant la fin de leurs études. Cela les motiverait et montrerait l'utilité concrète de leurs recherches.

C'est une expérience très enrichissante que vous décrivez. Cela renforce notre travail et nous permettra de formuler des recommandations pertinentes à l'attention de la hiérarchie. Notre objectif sera d'entrer en contact avec les ONG locales pour leur expliquer cette démarche. Ce sera également la mission de la cellule d'orientation de favoriser ces interactions.

En tant que premier responsable, vous devrez impulser une dynamique pour établir des contacts, échanger ou inviter les acteurs identifiés. Ce travail ne s'arrête pas là. Il faudra ensuite établir des relations avec une ou deux ONG, peut-être les inviter ou leur demander quels sont leurs besoins, ce que nous pouvons leur apporter et ce qu'elles peuvent nous offrir. Cela favorisera les interactions locales, car il est essentiel de développer un bassin d'emploi local avant de chercher ailleurs. Cela permettra également aux jeunes de comprendre qu'avec cette institution ou cette ONG, ils peuvent trouver un accompagnement pour construire leur projet d'avenir.

C'est tout à fait pertinent. À l'École normale supérieure, par exemple, après avoir obtenu mon master, j'ai orienté les étudiants pour effectuer des stages. Certains ont été envoyés à Kogda pour réaliser des analyses et rédiger leurs mémoires. Au

début, les responsables de Kogda hésitaient à accepter nos étudiants, mais après avoir écrit une lettre officielle, trois étudiants ont été acceptés. Ils ont réalisé des analyses de qualité et rédigé leurs mémoires avec un soutien financier partiel de notre part. Il existe donc des institutions de recherche prêtes à accueillir des étudiants, mais parfois, les enseignants ou les encadrants ne les orientent pas vers ces structures.

Par exemple, Kogda est une institution de recherche qui traite et analyse des échantillons. Ce sont les encadrants qui devraient orienter les étudiants vers ces institutions, et non l'inverse. Nous pourrions également exploiter les services techniques de l'État, comme l'ANADER dans le domaine agricole, pour encadrer les étudiants ou organiser des échanges avec eux sur les possibilités de s'organiser et de réaliser des travaux agricoles. Les universités pourraient également solliciter ces services pour savoir s'ils ont besoin de formations professionnelles ou si des étudiants pourraient réaliser des recherches dans leurs domaines.

C'est ainsi que cela fonctionne ailleurs : les entreprises recherchent les universités pour orienter leurs étudiants. C'est ce que nous voulons développer dans le cadre du projet APES pour professionnaliser l'enseignement supérieur. Actuellement, cet aspect est encore négligé. Il est essentiel de mettre en place cette collaboration et cette connexion entre les établissements et les entreprises.

Je sais qu'il existe un département de nutrition. Par exemple, nous pourrions collaborer avec l'hôpital pour identifier les problèmes de nutrition

rencontrés localement. Les étudiants pourraient choisir un thème de recherche pour analyser ces problèmes et proposer des solutions. C'est l'objectif de la recherche appliquée : identifier les problèmes et trouver des solutions applicables.

L'enseignement supérieur est un pôle de développement. Sans recherche, il est impossible d'imaginer un développement durable. Les entreprises ou les institutions pourraient nous solliciter pour réaliser des études décisives. Nous définissons les hypothèses, les plans de travail, les projets de mémoire, etc. L'encadrant connaît les entreprises correspondant à ces travaux. Les étudiants ou les enseignants ont besoin de réaliser une recherche sur un thème précis, et l'encadrant les oriente vers une entreprise adaptée.

Effectivement. C'est très intéressant. Vous êtes déjà des personnes ressources. Notre travail ne s'arrête pas là. Nous resterons en contact et vous solliciterons régulièrement pour cette vision stratégique, car nous sommes dans le domaine de la gouvernance institutionnelle.

Je souhaitais également aborder les questions de prospective, notamment celle de l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, l'entrepreneuriat est très en vogue. Quel est votre avis sur la proposition d'un parcours long où l'obtention du diplôme serait liée à la création d'une entreprise ? Par exemple, pour un master professionnel ou un master recherche, ou encore une formation professionnelle.

Pour clarifier, vous parlez d'un parcours où l'étudiant devrait créer une entreprise avant d'obtenir son diplôme ?

Oui, par exemple, un master professionnel ou une formation professionnelle où l'étudiant identifierait les besoins locaux et créerait une entreprise utile à Ati, comme une unité de transformation agroalimentaire ou de nutrition. L'étudiant pourrait dire : « Le diplôme que je prépare me permettra de mettre en place cette unité à Ati. Voici comment je vais mobiliser les moyens et tout ce qui est nécessaire. »

Cette idée est déjà en partie mise en œuvre. L'objectif de création de l'Université des sciences et technologies d'Ati est justement de former des cadres dans les domaines agro-pastoral, agro-alimentaire et sciences et technologies, afin de transformer les produits locaux et de permettre aux populations locales d'en bénéficier. C'est une université spécialisée, contrairement aux autres universités polyvalentes ou disciplinaires du Tchad. Nous avons commencé par les sciences, mais nous prévoyons d'ouvrir l'année prochaine une faculté des sciences et technologies. L'objectif est de former des cadres capables de transformer les produits locaux pour résoudre les problèmes d'agriculture, d'élevage et de pastoralisme. Cependant, nous nous heurtons à un problème : comme l'a souligné Tonton, il n'existe pas de connexion entre les institutions de formation et les entreprises. Pour transformer les produits, nous devons former des jeunes issus de milieux ruraux, qui ont grandi avec l'agriculture, l'élevage et le

pastoralisme. L'idée est de les former pour en faire des entrepreneurs capables d'exploiter ces ressources locales et de développer l'économie régionale.

Nous avons déjà commencé à établir des coopérations avec des institutions nationales et provinciales, mais ces partenariats restent souvent lettre morte. Les dossiers de coopération sont signés, mais les résultats concrets font défaut.

Nous devons actualiser ces partenariats et rapprocher les entreprises pour que ces coopérations deviennent effectives.

Nous orienterons les étudiants, en particulier ceux des formations professionnelles, vers des projets concrets qui leur permettront de gagner leur vie rapidement. Il ne s'agit pas de suivre un parcours long pour se retrouver sans emploi. Comme je l'ai fait moi-même dans le domaine du pastoralisme au Maroc, où j'ai étudié l'Oriental, j'ai travaillé sur la réhabilitation de plantes en voie de disparition. J'ai développé des espèces végétales adaptées aux parcours pastoraux pour résoudre les conflits entre agriculture et élevage.

Par exemple, en enrichissant les couloirs de transhumance avec des herbes riches en protéines, les troupeaux restent dans ces zones et ne sortent pas pour chercher de la nourriture ailleurs. Cela permet de résoudre les problèmes d'alimentation du bétail et de conflits avec les agriculteurs. Ces solutions existent, mais elles n'ont pas encore été mises en œuvre ici.

Avec le temps, nous pourrions développer ces expériences dans le domaine du pastoralisme ou de l'agro-pastoral. Nous nous rapprocherons d'institutions compétentes pour acquérir des connaissances et les adapter ici au Tchad. C'est ce

dont nous avons besoin : des expériences à réutiliser et à partager.

Je pense que vous êtes la personne la mieux placée dans cette région pour impulser cette dynamique et que, ensemble, nous pourrions faire en sorte que le pôle de recherche de cette université soit utile à la localité dans laquelle elle est implantée. Cela permettra de résoudre les problèmes économiques et sociaux de cette région.

C'est l'une des missions de la cellule d'orientation qui est en train d'être mise en place : servir au niveau local et inciter les jeunes à ne plus chercher du travail dans la fonction publique, déjà saturée, mais à développer la richesse locale qui rapporte plus que ce que l'on peut attendre de l'extérieur. En tout cas, je pense que nous sommes sur la bonne voie et qu'il est maintenant utile de mutualiser ces idées pour avancer.

Merci pour ces échanges. Nous allons œuvrer pour le développement de notre pays et de notre région. C'est très important. Je suis d'accord et j'encourage avec énergie la mise en place de cette cellule, qui apportera des orientations précieuses et nous sera très bénéfique.

Parce que derrière cette idée, il faut qu'il y ait une convention du ministère de l'Enseignement supérieur pour permettre, comme vous l'avez souligné, que certaines institutions acceptent les étudiants en stage et d'autres non. Il faut maintenant leur faire comprendre que nous partageons la même vision de développement. Vous pouvez nous solliciter, nous pouvons vous solliciter, mais l'objectif commun doit être atteint : le développement et l'insertion des jeunes.

Vous avez également évoqué les coopérations qui « dorment » actuellement. Il faudra les réactualiser et voir comment les valoriser.  
Merci beaucoup. Je resterai ici jusqu'à demain si nécessaire.

Je suis d'accord.